

Candidats recherchés pour siéger au comité consultatif d'urbanisme

POINTE-CLAIRE, le 4 octobre 2017 – La Ville de Pointe-Claire est actuellement à la recherche de candidat(e)s professionnel(le)s pour siéger pendant deux ans sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU) chargé d'étudier les demandes en matière d'aménagement urbain.

Ce comité joue un rôle fondamental dans l'évolution architecturale de la ville, de sa planification, de la gestion de l'ensemble du territoire et du respect de la réglementation.

Le CCU est un groupe de travail formé de citoyennes et de citoyens et de membres du conseil municipal qui se réunissent mensuellement afin de proposer des recommandations quant aux demandes relatives à l'architecture, au plan d'urbanisme, aux dérogations mineures, aux règlements de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), de lotissement et de construction.

Les candidats recherchés doivent posséder une expérience professionnelle pertinente dans un domaine connexe, soit l'architecture, l'urbanisme, le patrimoine bâti ou l'aménagement paysager et demeurer à Pointe-Claire. La capacité d'analyse et la facilité de s'exprimer et de faire valoir ses opinions sur les enjeux liés à l'architecture et à l'aménagement sont aussi des critères considérés. Intéressé par l'aménagement urbain et la qualité de vie offerte à Pointe-Claire, le candidat doit être disponible pour effectuer des visites des projets présentés à chaque réunion.

La date limite pour déposer une candidature est le 27 octobre 2017. La demande doit comprendre une lettre de motivation, un curriculum vitæ à jour ainsi que les disponibilités du candidat – et être acheminée par courriel à candidat_ccu@pointe-claire.ca.